



L'AMI



Novembre 2016

Samedi et Dimanche

3 et 4 décembre

Vente Expo-Art

de 10h à 17h00

à la salle municipale, 900 rue Principale

Marché de Noël

Voir page 15

DIMANCHE 4 décembre



Défilé du Père Noël → à 13h30
et distribution des cadeaux → à 14h00
pour les enfants inscrits et présents

Au Parc Fournier, 900 rue Principale

Voir page 15

la Guignolée
Soyez généreux!

Les guignoleux passeront
chez-vous dimanche
le 4 décembre prochain
à partir de 13h.
(Si vous prévoyez être absent,
vous pouvez laisser les denrées
devant la porte.)



Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge



HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

LUNDI - MERCREDI - JEUDI :
de 8h00 à 12h00 et de 13h15 à 17h00

Tél.: 450 296-4710 / Télécopieur : 450 296-5001
Adresse courriel : notredamedestanbridge@videotron.ca
Site internet : www.notredamedestanbridge.qc.ca

Pour rejoindre l'inspecteur en voirie: M. Réal Pinsonneault cell.: 450 357-6358

Vous pouvez venir rencontrer l'inspectrice en bâtiment et en environnement
Mme Évelyne Tremblay les lundis de 8h30 à 12h00 et de 12h30 à 16h00.

Vous pouvez aussi consulter les procès-verbaux, les règlements ainsi que les règlements d'urbanisme sur le site web de la municipalité.



CALENDRIER DES ASSEMBLÉES DES DIFFÉRENTS ORGANISMES DE LA MUNICIPALITÉ

Comité des Loisirs: Le mercredi 23 novembre à 19h00 à l'Hôtel de ville.

Conseil municipal: Le lundi 5 décembre à 19h30 à l'Hôtel de ville.

Fabrique: Le mercredi 7 décembre à 19h00 à la Sacristie.

Comité du CDS: Le mercredi 16 novembre 14 décembre (2e mercredi)
à 19h00 à l'Hôtel de ville.

Pour tout savoir à Notre-Dame-de-Stanbridge

1. Lire l'Ami, votre journal
2. Visiter www.notredamedestanbridge.qc.ca
3. Voir le Babillard chez AXEP
4. Participer aux projets du comité de développement stanbridgeois

L'AMI

Heure de tombée pour le journal L'AMI : Remettre vos articles pour le dernier vendredi du mois.
Pour l'AMI du mois de décembre ce sera vendredi 25 novembre 2016,
par courriel : notredamedestanbridge@videotron.ca

Le journal L'AMI est distribué en 300 exemplaires dans Notre-Dame-de-Stanbridge.

Le comité:

Gisèle Bonhomme: *relationniste*

Madone Godin: *correctrice*




Jacques De Ladurantaye :
photographe

Béatrice Travers: *collaboratrice*

Sylvie Poulin: *graphiste, mise en page*
ressources.nds@videotron.ca



Calendrier des activités de loisirs, culture et vie communautaire du 15 novembre au 15 décembre 2016

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
<p>Cours de danse Country, Bingo, Zumba et Maniement d'armes : au Local des Loisirs, 750 rue Gauvin. Danse de l'âge d'Or : 900 rue Principale (Salle municipale) Bibliothèque : au local 106 de l'école St-Joseph. Jeux de cartes et de société : au local des Loisirs</p>						
		15 NOV Cours de danse Country (7\$) Aux Loisirs 19h à 21h	16 NOV Bibliothèque 19h à 20h00 Assemblée du CDS À 19h00 à L'Hôtel de ville Zumba 18h30 Aux Loisirs	17 NOV Bingo : à 14h00	18 NOV Jeux de cartes et de société aux Loisirs 13h30 à 16h30 Vendredi Boum aux Loisirs de 18h à 21h	19 NOV Bibliothèque 10h à midi
20 NOV	21 NOV	22 NOV Cours de danse Country (7\$) Aux Loisirs 19h à 21h	23 NOV Bibliothèque 19h à 20h00 Zumba 18h30 Aux Loisirs Assemblée des Loisirs 19h00 à l'Hôtel de ville	24 NOV Bingo : à 14h00	25 NOV Jeux de cartes et de société aux Loisirs 13h30 à 16h30	26 NOV Bibliothèque 10h à midi
27 NOV	28 NOV	29 NOV Cours de danse Country (7\$) Aux Loisirs 19h à 21h	30 NOV Bibliothèque 19h à 20h00 Zumba 18h30 Aux Loisirs	1 DÉC Bingo : à 14h00	2 DÉC Jeux de cartes et de société aux Loisirs 13h30 à 16h30 Vendredi Boum aux Loisirs de 18h à 21h	3 DÉC Bibliothèque 10h à midi EXPO-ART 10 à 17h  Salle municipale
4 DÉC EXPO-ART  10 À 17h Salle municipale Défilé du Père Noël  13h30 Distribution des Cadeaux 14h au Parc Fournier	5 DÉC Assemblée du conseil municipal À 19h30	6 DÉC Cours de danse Country (7\$) Aux Loisirs 19h à 21h	7 DÉC Bibliothèque 19h à 20h00 Zumba 18h30 Aux Loisirs Assemblée De Fabrique 19h à la Sacristie	8 DÉC Bingo : à 14h00	9 DÉC Jeux de cartes et de société aux Loisirs 13h30 à 16h30	10 DÉC Bibliothèque 10h à midi
11 DÉC Danse Loisirs 900 rue Principale À 13h00	12 DÉC	13 DÉC Cours de danse Country (7\$) Aux Loisirs 19h à 21h	14 DÉC Assemblée du CDS À 19h00 à L'Hôtel de ville Bibliothèque 19h à 20h00	15 DÉC Bingo : à 14h00		



Au mois de novembre de chaque année, je dois vous présenter, conformément à l'article 955 du Code municipal, le rapport du maire concernant la situation financière de la Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge sur les points suivants :

- 1- Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015 ;
- 2- Le dernier programme triennal d'immobilisations ;
- 3- Les indications préliminaires sur les résultats d'exploitation de l'année en cours ;
- 4- La rémunération et les allocations de dépenses des membres du Conseil ;
- 5- Les orientations générales du budget 2017 ;
- 6- Le programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019 ;
- 7- La liste des entreprises dont les contrats ou le total des contrats dépassent 25 000\$ entre le 2 novembre 2015 et le 1 novembre 2016.

1- États financiers au 31 décembre 2015 :

Les états financiers pour l'année 2015 ont été préparés par le comptable agréé Bruno Chrétien de Raymond Chabot Grant Thornton, lequel a vérifié la situation financière de la Municipalité. Ces états financiers ont été déposés lors de l'assemblée ordinaire du 4 avril 2016.

Au 1 janvier 2015, le surplus accumulé était de 465 979\$, plus le surplus de l'exercice de 124 525 \$, moins des ajustements dûs au financement des investissements en cours de 53 946\$, le surplus accumulé de la municipalité au 31 décembre 2015 était donc de 536 558\$.

De cette somme, un montant de 146 771\$ a été transféré au budget 2016.

Selon le nouveau rôle d'évaluation triennal 2016-2017-2018, déposé en septembre 2015, la richesse foncière totale (imposable et non-imposable) de la municipalité au 1 janvier 2016 était de 109 458 200\$, la municipalité comptait 670 habitants.

2- Programme triennal d'immobilisations :

Tel que prévu les travaux de réfection et d'asphaltage ont été réalisés sur 2.2 km du chemin St-Charles;

Dans le rang St-Édouard et le chemin DesRivières, du rapiéçage mécanisé a permis d'améliorer la surface de roulement des chemins à certains endroits;

En décembre 2015, la municipalité a fait l'acquisition de la propriété située au 711 rue Gauvin dans le but d'y relocaliser la bibliothèque municipale et d'y aménager un entrepôt municipal et d'autres locaux s'il y a lieu. Une décision sera prise après la réception du rapport de l'architecte en charge du dossier.



3- Indications préliminaires de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2016 :

Voici la situation au 30 septembre 2016

Revenus budgétés au 31 décembre 2016	1 116 783\$	
Revenus au 30 septembre 2016		849 898\$
Dépenses budgétées au 31 décembre 2016	1 116 783\$	
Dépenses au 30 septembre 2016		749 552\$

4- Rémunération et allocations de dépenses des membres du Conseil :

En vertu du règlement sur la rémunération des élus municipaux, pour l'année 2016, la rémunération annuelle du maire est de 7 271.62\$ à laquelle s'ajoute 3 635.81\$ d'allocation de dépenses pour un montant total annuel de 10 907.43\$ alors que la rémunération de chacun des conseillers est de 2 423.50\$ à laquelle s'ajoute 1 211.75\$ d'allocation de dépenses pour un montant total annuel de 3 635.25\$.

5- Orientations générales pour l'année 2017

Suite à une consultation avec les membres du conseil municipal et la directrice générale, voici ce vers quoi nous porterons nos orientations pour l'année qui vient :

Traitement des eaux usées

Installations sanitaires isolées

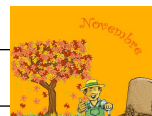
Notre municipalité s'étant dotée d'un système de collecte et de traitement des eaux usées depuis plus de cinq ans pour son périmètre urbain, notre objectif pour l'année 2015-2016 était de s'assurer que toutes les installations sanitaires isolées soient conformes; c'est à dire toutes les fosses septiques et champs d'épuration des maisons et bâtiments qui ne font pas partie du périmètre urbain et qui relèvent de notre administration ne rejettent pas d'éléments polluants dans l'environnement. Cette décision est prise dans le cadre d'un plan d'action en gestion intégrée de l'eau proposé dans la STRATÉGIE REGIONALE SUR L'EAU.

Système de traitement municipal

Malgré la conformité des résultats, notre système d'épuration «ROSEAU ÉPURATEUR» comporte actuellement des déficiences qui devront être rétablies le plus tôt possible pour lui redonner ses propriétés originales. Notre administration est en attente d'informations provenant du Ministère des Affaires Municipales et de l'environnement qui étudient actuellement le cas des dossiers concernant les systèmes «ROSEAU ÉPURATEUR» construits dans la même vague que le nôtre. Nos avocats ont également déposé un recours pour les vices de construction et de conception ; nous attendons des développements sur ces sujets.

REGES (Règlement sur l'Écoulement et la Gestion des Eaux de Surface)

Dans un même ordre d'idée et toujours dans le cadre du plan intégré de la gestion de l'eau, nous ferons appliquer les règlements municipaux sur la **protection des berges** de nos cours d'eau verbalisés, autant de la rivière, des ruisseaux et des déchar-



ges ou fossés des terres agricoles et des terrains en développement. Les bandes riveraines sont importantes pour le bon écoulement des eaux et pour empêcher l'érosion et l'effondrement des berges et le déversement de phosphore vers le Lac Champlain.

Les plantes, arbustes et arbres retiennent par leurs racines les sédiments et la terre en solidifiant les talus. Les berges retiennent aussi les produits qui sont étendus pour activer les cultures. Respecter un espace entre le cours d'eau et le plan de travail est primordial pour protéger l'eau des cours d'eau et leur habitat tant faunique que végétal, cette mesure vise aussi à protéger la nappe phréatique, un élément essentiel de notre approvisionnement en eau potable. Conséquemment en mai 2017, une autre journée de distribution d'arbustes sera organisée pour vous permettre d'implanter des zones arbustives sur vos berges et ceci à un moindre prix.

La taxe d'accise sur l'essence et nos routes.

Le programme de taxe d'accise sur l'essence ayant été reconduit jusqu'en 2019, nous avons à date utilisé tout ce retour de taxes qui était de 580 816\$.

Une portion de ce montant a déjà été appliquée sur le rang Ange-Gardien (2015) et une autre partie, a été utilisée en 2016 pour la réfection du chemin St-Charles entre le Des Rivières et le St-Joseph. En ce qui concerne l'autoroute 35 nous espérons obtenir une bretelle d'accès sur le chemin Grande-Ligne près de St-Alexandre suite à nos interventions auprès de la MRC et du Ministère des Transports. Selon les dernières informations du comité d'aménagement de la MRC Brome-Missisquoi, les pourparlers vont bon train de ce côté.

Politique : collaboration et entraide avec les municipalités voisines et Planification Stratégique

Le projet MADA Bedford et région a permis un regroupement de loisirs et d'activités sportives des municipalités de la région. Cette orientation initiée par ce regroupement prouve que lorsque l'enjeu est important, il est possible de travailler de concert. Se soutenir les uns les autres nous donnera plus de force vis-à-vis ces autres municipalités et nous apportera de nouveaux acquis à offrir à notre population. Le modèle MADA en plus d'initier la collaboration entre les 8 municipalités de notre pôle, nous ouvre à une entraide tant pour la sauvegarde de l'aréna que pour la mise sur pied d'un regroupement pour la création d'un parc industriel régional. Ces idées provenant des différentes planifications stratégiques visent aussi à encadrer les élus dans leurs orientations futures et dans les décisions à l'égard du pôle.

Vitalité de notre communauté

Notre vitalité et le dynamisme de nos associations nous donnent une place importante en tant que joueur dans notre région. Nous avons la chance d'avoir un périmètre urbain et une rue principale, qui centralisent nos actions. Associations patrimoniales, de loisirs, de développement, bibliothèque, organismes à caractère religieux, profitons donc des événements que créent ces associations et ces organismes pour renforcer notre sentiment d'appartenance envers notre communauté. Utilisons nos infrastructures de loisirs tant sportives que culturelles pour notre mieux-être, nos bonnes habitudes de vie et notre visibilité.

Internet haute vitesse

Une étude est actuellement en cours par l'organisme à but non lucratif, Internet Haut Richelieu, dans le but d'obtenir des subventions afin de distribuer la fibre optique sur la partie rurale de notre territoire. Ce dossier très important pour nos citoyens ainsi que pour les futurs acheteurs de maisons en dehors de notre périmètre urbain qui est lui branché par Vidéotron, sera suivi de près par notre administration.



Achat d'une autopompe usagée

La municipalité a acheté une auto pompe usagée en remplacement de notre autopompe actuelle dont la date d'origine de la pompe est de 1974 et dont le camion Freightliner de 1997 a été modifié pour servir d'autopompe; La municipalité de St-Armand voulant remplacer son camion autopompe 2000 afin de satisfaire les futurs besoins de l'autoroute 35, a accepté notre offre sur ce camion conforme aux normes ULC et réglementaire pour encore plusieurs années. Ce véhicule équivaut au tiers de la valeur d'une autopompe neuve. Selon les normes en vigueur, notre actuel véhicule aurait une durée de vie très limitée.

711 Gauvin

Nous attendons les résultats du mandat donné à l'architecte pour la transformation de notre immeuble du 711 Gauvin. Selon les premières constatations la bâtisse semblerait intéressante pour différents aménagements. Plusieurs usages pourraient être réalisables tout à l'intérieur de l'enveloppe budgétaire estimée.

Conclusion

Nous sommes encore dans un contexte économique favorable avec des taux d'intérêts bas et très intéressants. Malgré les nouvelles normes sur les hypothèques les conditions demeurent favorables pour l'achat d'un terrain et d'une maison ou d'un commerce chez-nous.

Notre école est à un tournant stratégique et la révision des secteurs scolaires de la commission scolaire Val des Cerfs secteur Farnham commence à changer le visage de notre petite communauté étudiante, déjà plus de 105 élèves la fréquentent.

La réputation de notre école semble toujours intéresser les jeunes familles à venir demeurer chez-nous.

Profitons de ces éléments pour maintenir nos acquis et développer notre potentiel.

6- Programme des dépenses en immobilisations pour les années 2017-2018-2019

Le programme des dépenses en immobilisations sera discuté lors des réunions préparatoires sur le budget et proposé lors de l'assemblée spéciale pour adopter le budget 2017.

7- Liste des entreprises dont le contrat dépasse 2 000\$ et le total de ces contrats dépasse 25 000\$ ainsi que les factures de plus de 25 000\$ pour la période du 2 novembre 2015 au 1 novembre 2016.

9166-2452 Québec inc (Nopac)	37 838 \$	Collectes et transport des matières résiduelles.
Transport Hanigan inc.	98 785 \$	Déneigement des chemins municipaux et du MTQ,
Asphalte des Cantons inc.	45 442 \$	Travaux de rapiéçage mécanisé sur différentes routes;
Sintra inc.	25 187 \$	Retenue pour les travaux 2015 de rechargement et d'asphaltage, rang Ange-Gardien;
Pavages Maska inc	206 021\$	Réfection chemin St-Charles sur 2.2 km
MRC Brome Missisquoi	56 812 \$	Quote-part, cartes zonage, étude pôle de Bedford;
Ministre des Finances Québec	82 499 \$	Service de la Sûreté du Québec.
Me Lyne Barry in Trust	78 569 \$	Achat de la propriété 711 rue Gauvin
Service dépôt et Compensation	201720\$	Intérêts et capital emprunt eaux usées, 327-09



Résumé de la séance du Conseil municipal ordinaire du 7 novembre 2016

- Monsieur Sylvain Duquette est nommé membre non élu du Comité Consultatif d'urbanisme CCU pour les 2 prochaines années;
- Le mandat est donné à Paradis Lemieux Francis Avocats pour poursuivre les démarches et défendre les intérêts de la municipalité dans le dossier de la construction du site de traitement des eaux usées;
- Les services de Firme Architecte Sonia Martel sont retenus pour le bâtiment au 711 rue Gauvin; La première étape consiste dans une analyse et une étude pré conceptuelle selon les utilisations suggérées par la municipalité;
- L'entente est renouvelée avec la compagnie Coldfixe pour l'entretien du site de traitement des eaux usées ;
- Étant le seul soumissionnaire, Déneigement Alex Lafleur déneigera l'accès au garage municipal, la caserne, le stationnement et l'accès à l'Hôtel de Ville ainsi que 2 bornes sèches;
- Mme Cindy Choquette-Legault fait maintenant partie du personnel pour l'entretien ménager du bureau municipal;
- Suite à l'avis paru dans l'Ami d'octobre dernier, M. Lemaire achète la pompe usagée pour un montant de 205\$;

AVIS PUBLIC –Adoption du budget 2017

Est par la présente donné par la soussignée qu'une assemblée extraordinaire publique sera tenue le lundi 19 décembre 2016 à 19h30, au lieu habituel des réunions du Conseil municipal.

Au cours de cette assemblée, le budget 2017 et le programme triennal 2017-2018-2019 d'immobilisations seront adoptés.

Conformément à l'article 956 du Code municipal, les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette assemblée porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

Donné ce 10 novembre 2016- Béatrice Travers, directrice générale, secrétaire trésorière

RAPPEL—Stationnement hivernal

Extrait du règlement numéro : 338-10 -RM 330 concernant la circulation et le stationnement

STATIONNEMENT DE NUIT EN HIVER

Il est interdit de *Stationner un Véhicule* sur un *Chemin Public* situé sur tout le territoire de la *municipalité* entre 23h et 7h, entre le 15 novembre et le 31 mars. Cette interdiction ne s'applique pas pour la période s'étendant du 23 décembre au 3 janvier.

La Sûreté du Québec est chargée de faire appliquer ce règlement.

Si nous voulons que les rues soient bien déneigées, laissons la chance aux "déneigeurs" de bien faire leur travail.



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- 1- Lors d'une séance tenue le 7 novembre 2016, le conseil municipal a adopté les projets de règlements :
 - 402-16 modifiant le règlement no. 314-08 intitulé PLAN D'URBANISME,
 - 403-16 modifiant le règlement no. 315-08 intitulé ZONAGE,
 - 404-16 modifiant le règlement no. 316-08 intitulé LOTISSEMENT,
 - 405-16 modifiant le règlement no. 317-08 intitulé CONSTRUCTION,
 - 406-16 modifiant le règlement no. 318-08 intitulé PERMIS ET CERTIFICATS,
 - 407-16 modifiant le Règlement relatif aux Plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 351-11,
 - 408-16, modifiant le Règlement sur les ententes relatives aux travaux municipaux numéro 352-11.
- 2- Une **assemblée publique de consultation** aura lieu le **lundi 5 décembre 2016 à 18h30** dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville située au 900, rue Principale, Notre-Dame-de-Stanbridge.

Au cours de cette assemblée publique de consultation, M. Vasseur de Gestim et la mairesse, Madame Ginette Simard Gendreau expliqueront les projets de règlements et les conséquences de leur adoption.
- 3- L'objet des ces modifications est d'intégrer dans tous ces règlements de nouvelles dispositions relatives à la gestion des eaux de ruissellement et du contrôle de l'érosion.
- 4- Ces modifications étant nécessaires pour une conformité au schéma d'aménagement de la MRC Brome-Missisquoi, les projets de règlements ne contiennent aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.
- 5- Les projets de règlements peuvent être consultés au bureau de l'Hôtel de Ville de la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge, situé au 900 rue Principale, les lundis, mercredis et jeudis de 9h à midi et de 13h15 à 17h00.

Donné le 10 novembre 2016- Béatrice Travers, directrice générale, secrétaire trésorière

Un vélo a été retrouvé dans le stationnement de l'Hôtel de ville dans la semaine du 1er novembre. Pour le réclamer ou pour toutes autres informations, téléphonez au bureau municipal aux heures d'ouverture. Merci.





MATIÈRES RÉSIDUELLES



Le déchet qu'on ne produit pas est celui qui coûte le moins cher et qui est le plus facile à gérer, donc réduisons à la source.



ÉCOCENTRES
BROME-MISSISQUOI

Dernière chance de profiter des Écocentres en 2016

de 8h à 12h et de 12h30 à 16h

Fermeture hivernale de décembre à mars

Samedi 19 novembre	Cowansville 2500 rang St-Joseph / 450 263-0277 (Nouvel emplacement)
Samedi 26 Novembre	Farnham 1180, boul. Industriel / 450 293-3178 Sutton 260, route 139 sud / 450 538-2290

VOUS AVEZ DES DOUTES SUR LES MATIÈRES ACCEPTÉES AUX ÉCOCENTRES ?

Consultez le **BMVERT.CA** pour plus d'information ou composez le 450 266-4900, poste 249, en semaine.

FEUILLES MORTES



Il est certain que la meilleure façon de se débarrasser de vos feuilles mortes est le feuillicyclage (passer la tondeuse sur les feuilles sèches).

Pour les résidents qui ont trop de feuilles, une autre option s'offre à vous.

La municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge disposera d'un espace à l'entrée du site de traitement des eaux usées où vous aurez la possibilité d'y apporter vos feuilles mortes. La municipalité a conclu un accord avec M. Marcotte un producteur d'ail de Pigeon-Hill qui viendra récupérer les feuilles mortes leur rendant ainsi une deuxième vie.

Cependant pour faciliter le transport et la manutention, seulement les gros sacs de plastique contenant vos feuilles seront acceptés.

(Dépôt de septembre à fin novembre).

Veillez noter que nous n'acceptons pas de branches.

Il est toujours possible d'apporter vos feuilles mortes et branches aux Éco-Centres.

Par contre seulement les **sacs en papier** contenant vos feuilles mortes seront acceptés.



Les fêtes : une occasion idéale pour récupérer

Que dites-vous de passer un Noël vert? La période des fêtes est souvent synonyme de cadeaux et de rassemblements. C'est pourquoi le bac de récupération est un allié important pour récupérer les décorations et les emballages, par exemple. Par contre, vous ne pouvez pas y déposer tout ce que vous voulez.



Voici un aide-mémoire pour vous aider à récupérer chaque matière de façon responsable.

Papier d'emballage métallisé, choux et rubans

Comme le papier d'emballage métallisé, les choux et les rubans décoratifs ne sont pas récupérables, il est préférable de les réutiliser le plus possible. Pourquoi ne pas emballer une boîte et son couvercle séparément pour créer un emballage réutilisable?

Lumières

Réutiliser les mêmes lumières de Noël chaque année, c'est une idée économique et écologique. Toujours fonctionnelles? Offrez-les à des proches, à une ressourcerie ou à un organisme à but non lucratif. Hors d'usage? Laissez vos lumières à l'écocentre le plus près de chez vous. Ne les placez surtout pas dans le bac de récupération, car elles pourraient endommager les installations de tri.

Styromousse

La styromousse est une matière qui accompagne plusieurs produits que l'on achète. Comme notre municipalité n'accepte pas cette matière dans le bac à recyclage vous pouvez réutiliser la styromousse pour d'autres emballages ou déposez-la à la poubelle.

Guirlandes

Vous voulez jeter vos vieilles guirlandes? Organisez plutôt un échange de décorations de Noël ou offrez-les. Comme la plupart des guirlandes sont faites de matières non recyclables, elles risquent de se retrouver au site d'enfouissement si elles ne sont pas récupérées.

Sapin naturel

Pas de sapin dans le bac de récupération! Notre municipalité dispose d'un emplacement prévu près du stationnement de l'hôtel de ville.

Adieu vieux jouets? Donnez-les à des amis, à des personnes dans le besoin ou à des organismes à but non lucratif. Déposez les jouets brisés à l'écocentre pour une récupération appropriée. N'oubliez pas : ils ne vont pas dans le bac de récupération.

Verres à vin et boules de Noël cassés

Les verres à vin et les boules décoratives ne sont pas fabriqués à partir du même type de verre que les contenants que vous déposez dans votre bac. Ces objets abîmés ou brisés ont leur place dans le sac à poubelle.

Bouchons de liège

Le bac de récupération n'est pas le bon endroit pour accueillir les bouchons de liège. N'hésitez pas à les utiliser pour faire des bricolages, des panneaux d'affichage ou d'autres créations originales. Saviez-vous que certains restaurants et magasins spécialisés les récupèrent, comme La Piazzetta et les détaillants du réseau Vinexpert?

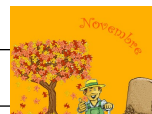
Vêtements et tissus

Le chandail de laine reçu lors de l'échange de cadeaux ne vous plaît pas? Offrez-le à une ressourcerie.

Piles pour les jouets

Privilégiez les piles rechargeables ou évitez les jouets qui en ont besoin. Quoi faire avec vos piles qui ne fonctionnent plus? Vous pouvez les déposer soit à la caserne des pompiers, à l'Hôtel de ville, à l'école Saint-Joseph ou au centre des Loisirs.

Source extrait de texte: <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/citoyens/mieux-recuperer/fetes-recuperation>. Texte adapté pour la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge.





Service Incendie



Les risques d'incendie durant la période des Fêtes

Les dangers du sapin naturel

- Choisir un arbre fraîchement coupé. Les aiguilles sont vertes et ne se détachent pas facilement.
- Couper le tronc en biseau, même pour un arbre acheté coupé. La nouvelle coupe aidera l'arbre à absorber l'humidité.
- Placer le sapin dans un récipient d'eau toujours bien plein. Un sapin qui s'assèche peut prendre feu facilement et rapidement.
- Installer le sapin à au moins un mètre de toute source de chaleur ou des flammes.
- Placer le sapin loin des endroits passants et des sorties.
- Envoyer le sapin au recyclage ou à la collecte spéciale. Ne pas le ranger à l'intérieur, dans le garage ou près de la maison. ne pas le brûler dans la cheminée ou le poêle à bois.
- Utiliser un sapin artificiel plutôt qu'un sapin naturel.



Les dangers des décorations

Cordons de rallonge

- Utiliser un cordon de rallonge homologué par un organisme reconnu comme **CSA** ou **ULC**. Éviter les cordons trop longs qu'il faudrait enrouler. Le câble risquerait alors de surchauffer et de provoquer un arc électrique.
- Ne pas laisser de cordons de rallonge dans un endroit passant. Installer plutôt le sapin et les autres décorations électriques près d'une prise de courant; de cette façon, le cordon de rallonge ne sera plus nécessaire.
- Ne pas cacher un cordon de rallonge sous un tapis ou une carpe. Le poids des gens qui marchent sur le tapis et la friction occasionnée par les pas peuvent endommager le cordon et accroître les risques d'incendie.
- Ne pas laisser courir un cordon de rallonge dans une entrée de porte. l'isolation du cordon pourrait être endommagée si la porte se referme dessus.
- Ne surcharger les prises de courant et les cordons de rallonge.
- Ne pas brancher des cordons de rallonge bout à bout et n'en utiliser qu'un seul à la fois.

Guirlandes de lumières

- Utiliser des lumières décoratives homologuées par un organisme reconnu comme **CSA** et **ULC**.
- S'assurer qu'elles sont en bon état. Ne pas installer de guirlandes endommagées, fendillées ou déchées.
- Vérifier les instructions du fabricant lors de l'installation des lumières de Noël : souvent, on ne peut installer que trois jeux de lumières ensemble bout à bout.
- Ne pas tirer sur le câble pour débrancher les lumières. Il pourrait alors s'endommager et causer un incendie. Tenir la prise fermement.
- Éteindre les décorations électriques dès qu'on sort et au moment d'aller au lit. Utiliser une minuterie.

- Ne pas laisser les enfants changer les ampoules lumineuses ou brancher le circuit, c'est une affaire d'adulte.



- Ne pas utiliser à l'extérieur des décorations conçues pour l'intérieur. S'assurer qu'elles sont en bon état : les conditions hivernales peuvent les avoir endommagées.
- Fixer les guirlandes lumineuses avec du ruban isolé. ne pas utiliser de clous ou de punaises. Éloigner les connecteurs des gouttières métalliques et ne pas les laisser reposer sur le sol.
- Après le temps des Fêtes, rentrer les guirlandes et les cordons lumières extérieures afin qu'elles ne soient pas trop endommagées par les intempéries.

Autres décorations

- Ne jamais décorer le sapin avec des chandelles.
- Ne jamais décorer le dessus de la cheminée avec des branches de résineux naturels comme les sapins, pins ou épinettes. Elles s'assèchent rapidement et peuvent prendre feu facilement.
- Éviter l'utilisation des décorations en crêpe. Elles s'enflamment facilement.
- Surveiller les enfants et animaux domestiques lors de l'utilisation de chandelles d'ambiance. Placer ces dernières dans des chandeliers sécuritaires. Les éteindre lorsqu'on quitte la pièce.

Pierre Le Blanc t.p.i, Service des Incendies, Notre-Dame de Stanbridge

Des nouvelles de l'école St-Joseph NDS



Ce 3 octobre dernier, les élèves de l'école Saint-Joseph sont allés monter le mont St-Grégoire. Cette activité a été organisée par M. Michaël Raymond, professeur d'éducation physique. Les élèves ont vraiment aimé cette sortie en plein air. En haut de la montagne, ils ont mangé leur dîner tout en observant le paysage. Pendant cette journée, les élèves de maternelle ont pu se divertir en jouant au parachute et dans des jeux gonflables qui étaient disposés dans le gymnase. Tout le monde s'est bien amusé !

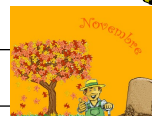
Nous avons aussi des nouvelles concernant le conseil d'établissement. Pour ceux qui ne le savent pas, le conseil d'établissement permet aux gens de participer aux décisions importantes qui concernent l'école et les élèves. Des parents, enseignants et autres professionnels de l'école peuvent se faire élire pour être au cœur de la vie de l'école. Il y a entre 5 et 6 rencontres par année.

Cette année, voici qui en fait partie :

Martin Benoit, représentant au comité de parents et président
 Marianne cardinal, substitut au comité de parents
 Stéphane Barsalou, vice-président
 Sarah Leonard, parent
 Cynthia Couture, parent
 Nancy Francoeur, enseignante
 Sarah Tropper, enseignante
 Ginette Forgues, technicienne service de garde
 Pascale Dubé, personnel de soutien



*Coralie Fortin-Desnoyers et Émilie Crosnier
 Élèves de 3^e cycle de l'école Saint-Joseph (NDS)*





Bingo tous les jeudis à 14h

à la salle des Loisirs.

Vendredi Boum aux Loisirs

HORAIRE

Prochaines animations, les vendredis 18 novembre, 9 et 16 décembre de 18h à 21h.

La maison des jeunes le Boum de Bedford offre aux jeunes de Notre-Dame de l'animation deux vendredis par mois. Comme activités nous aurons des jeux de société, discussion sur activités à venir et leurs intérêts (suggestion d'activités). Film et jeux vidéo.

Allez les jeunes venez faire un tour, on vous attend.

COURS DE MANIEMENT D'ARMES À FEU



Des cours de maniement d'armes à feu seront donnés par le Club de Tir Josée au local des Loisirs de Notre-Dame les

26 et 27 novembre et 10, 17-18 décembre.

Pour inscriptions contactez M. Jocelyn Dulude,
adresse courriel: duludemoniteur01@hotmail.fr

PROCHAINE DANSE

Dimanche le 11 décembre 2016 à 13h30

Cours de danse à 13h00. Bienvenue à tous!

À la salle communautaire, 900 rue Principale



4^{ème} ANNÉE DU DÉFILÉ DU PÈRE NOËL

Invitation lancée aux commerces et résidents

Nous comptons sur vous encore cette année pour votre participation avec votre char allégorique au défilé du Père Noël, le dimanche 4 décembre prochain !





Vente Expo-Art

Marché de Noël



Organisé
par le comité
des Loisirs de
Notre-Dame-de-Stanbridge

Entrée gratuite

Samedi et Dimanche 3 et 4 décembre 2016
de 10h00 à 17h00

Salle municipale, 900 rue Principale, Notre-Dame-de-Stanbridge



Plus de vingt-cinq artistes
et artisans(es) seront présents pour vous
montrer leurs plus belles oeuvres



**VENTE
DE SAPINS naturels**
Aux profits des Loisirs

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE

Défilé du Père Noël

à 13h30

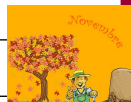
et

Distribution des cadeaux

à 14h00

Le défilé du père Noël aura lieu le dimanche 4 décembre 2016
à 13h30. Départ du défilé au local des Loisirs 750 rue Gauvin.
Par la suite à 14h00 les parents et enfants seront invités à se diriger au
Parc Fournier (derrière l'hôtel de ville) pour la
distribution des cadeaux à l'extérieur pour les enfants
de Notre-Dame inscrits et présents où le Père Noël vous attendra sous la
rotonde. Chocolat chaud et autres surprises vous attendront.

Par température de grand froid, nous vous accueillerons dans la salle des Loisirs.



Quelques photos Halloween aux Loisirs

Le comité des Loisirs remercie tous les petits et grands qui sont venus nous visiter lors de la soirée Halloween !

Une centaine d'enfants ont sillonné les rues du village.

Un grand MERCI à la Maison des jeunes le Boom de Bedford pour leur aide apportée à la distribution des bonbons.



Pensée du mois:

Un enfant peut enseigner trois choses à un adulte: être content sans raison, s'occuper toujours à quelque chose et savoir exiger de toutes ses forces ce qu'il désire.

Source: penseeschoisies.com

La Chronique du village

Bienvenue aux nouveaux arrivants.

Bon anniversaire à nos doyennes ;

du mois de novembre; Mme Mariette St-Pierre et Mme Jacqueline Goyette



La qualité de l'eau de mon puits

L'eau est une ressource aussi précieuse que vitale. En tant que propriétaire d'un puits individuel vous avez la responsabilité de vous assurer de sa qualité dans une perspective de protection de votre santé et de celle de vos proches. Vous trouverez dans ce document toute l'information nécessaire afin d'y parvenir.



La qualité de l'eau de mon puits et mes responsabilités...

Lorsqu'elle provient d'un puits de surface ou tubulaire (communément appelé « puits artésien ») et qu'elle est destinée à la consommation humaine, l'eau doit être de bonne qualité et respecter les normes édictées dans le Règlement sur la qualité de l'eau potable (Q-2, r.40). En effet, en vertu de l'article 3 de ce règlement, le propriétaire doit fournir une eau potable à sa famille et à ses visiteurs.

Malgré qu'elle puisse avoir une apparence claire et limpide et n'avoir aucune odeur ou saveur particulière, l'eau captée peut contenir des éléments pouvant avoir des effets indésirables sur la santé, par exemple des microorganismes pathogènes (bactéries, virus ou protozoaires) et des nitrates-nitrites. L'eau souterraine, qui est généralement de meilleure qualité que l'eau de surface (lac, rivière, ruisseau) grâce à la capacité filtrante du sol, peut être vulnérable à la contamination et des précautions doivent être prises pour assurer en tout temps un approvisionnement en eau de bonne qualité.

Un évènement de contamination peut survenir de façon sporadique, et seule l'analyse de l'eau peut le révéler. Ainsi, le Ministère vous recommande de faire réaliser **l'analyse de votre eau** par un laboratoire accrédité :

au moins deux fois par année pour les paramètres microbiologiques, soit au printemps et à l'automne; **au moins une fois** pendant la période d'utilisation d'un puits pour les paramètres physico-chimiques qui sont liés aux caractéristiques du sol et qui varient peu.

De plus, vous devriez faire réaliser des analyses supplémentaires lorsque vous constatez des changements soudains du goût, de l'odeur ou de l'apparence de l'eau, ou que des modifications sont apportées au puits ou au sol environnant.

Il est recommandé de déterminer la source de la contamination et d'apporter, si possible, les correctifs appropriés. Ensuite, un traitement choc de désinfection du puits peut être approprié, spécialement lorsque la contamination est liée à des circonstances particulières (fonte, pluie abondante, etc.). Comme un traitement choc peut endommager un équipement de traitement de l'eau, il est recommandé de débrancher le vôtre, s'il y a lieu, avant de débiter la procédure.

La désinfection d'un puits s'effectue de la façon suivante :

1. Nettoyer le puits, lorsque c'est possible, à l'aide d'une puisette afin d'enlever les corps étrangers, les dépôts, les matières animales ou végétales, etc.
2. Verser dans le puits de l'eau de Javel selon les quantités mentionnées dans le tableau suivant, intitulé « Quantité requise d'eau de Javel pour la désinfection d'un puits ».
3. Ouvrir tous les robinets d'eau froide de la résidence. Lorsque l'odeur du chlore est perceptible aux robinets, arrêter la pompe du puits et fermer les robinets.



- Attendre 24 heures avant de faire circuler l'eau dans les tuyaux. Il n'est cependant pas utile de purger son chauffe-eau.
- Effectuer par la suite une purge prolongée en laissant couler l'eau d'un robinet jusqu'à ce que l'odeur du chlore disparaisse. Ouvrir ensuite tous les robinets pour rincer complètement la tuyauterie.
- Procéder à de nouvelles analyses de l'eau une semaine suivant la désinfection et quatre semaines plus tard, afin de savoir si l'eau répond aux normes de qualité.

Quantité requise d'eau de Javel pour la désinfection d'un puits

On recommande une concentration de 50 mg/l de chlore libre pour assurer une désinfection efficace d'un puits existant (utiliser une eau de Javel à 5 % non parfumée que l'on trouve sur le marché). Pour désinfecter un nouveau puits, les volumes d'eau de Javel inscrits doivent être multipliés par cinq, puisqu'on recommande une concentration de 250 mg/l de chlore libre.

Les tableaux ci-dessous permettent de déterminer les quantités à utiliser en fonction du diamètre et de la profondeur du puits.

Quantités applicables à un puits de surface

Un puits de surface est généralement constitué de tuyaux en béton superposés dont le diamètre est le plus souvent supérieur à 600 millimètres. Sa profondeur excède rarement neuf mètres.

Puits de surface	Profondeur d'eau dans le puits en mètre ou pieds			
	1 mètre ou 3 pieds	2 mètres ou 6.5 pieds	3 mètres ou 10 pieds	4 mètres ou 13.5 pieds
Litres ou millilitres d'eau de Javel				
5.5 pieds ou 1676 mm	2.21 L ou 2200 ml	4.41 L ou 4410 ml	6.62 L ou 6620 ml	8.82 L ou 8820 ml
4 pieds ou 1219 mm	1.07 L ou 1178 ml	2.33 L ou 2330 ml	3.5 L ou 3500 ml	4.67 L ou 4670 ml

Quantités applicables à un puits tubulaire ou artésien

Un puits tubulaire est foré lorsque la nappe d'eau souterraine est profonde ou lorsque la surface est rocheuse. Il est généralement constitué d'un tuyau d'acier d'un diamètre inférieur à 80 millimètres et d'une longueur de plus de six mètres.

Puits tubulaire ou artésien	Profondeur d'eau dans le puits			
	15 mètres ou 50 pieds	30 mètres ou 100 pieds	45 mètres ou 147 pieds	60 mètres ou 196 pieds
Litres ou millilitres d'eau de Javel				
5 pouces ou 127 mm	0.19 L ou 190 ml	0.39 L ou 390 ml	0.76 L ou 760 ml	0.76 L ou 760 ml
6 pouces ou 152 mm	0.28 L ou 280 ml	0.56 L ou 560 ml	0.86 L ou 820 ml	1.07 L ou 1090 ml



Voici la liste des laboratoires en Montérégie pour analyse de votre eau de puits.

Biovet inc.

4375, avenue Beaudry
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8W2
Téléphone : 450 771-7291
Télécopieur : 450 771-4158

Laboratoire AquaLabo

2255, rue Principale
Saint-Michel-de-Napierville
(Québec) J0L 2J0
Téléphone: 514 374-0454
Télécopier: 514 374-5687

Groupe Environex

2350, chemin du Lac
Longueuil (Québec) J4N 1G8
Téléphone : 514 332-6001
Télécopieur : 514 332-1993

Mon eau ne respecte toujours pas les normes de qualité...

Si toutes les démarches mentionnées précédemment se sont avérées infructueuses, il est toujours possible d'obtenir une eau de bonne qualité en procédant à l'installation d'un ou de plusieurs appareils de traitement spécialement conçus pour éliminer les problèmes révélés par les résultats de l'analyse. La Régie du bâtiment du Québec fixe des exigences à l'égard des types de dispositifs de traitement pouvant être [installés dans les résidences](#). Pour choisir le système de traitement approprié, on peut communiquer avec une entreprise spécialisée en matière de traitement de l'eau. Les produits certifiés conformes aux normes NSF/ANSI applicables sont reconnus comme efficaces en ce qui a trait au respect des normes de qualité. Par ailleurs, il est essentiel que de tels systèmes de traitement soient installés par une personne qualifiée, et utilisés et entretenus selon les recommandations du fabricant.

Source : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/potable/depliant/index.htm#a>



PUBLI-REPORTAGE



Coordonnées de l'entreprise :

Équitation Marie-Eve Dubé

741, rang St-Joseph, Notre-Dame de Stanbridge
514-233-1256
Page Facebook: Équitation Marie-Eve Dubé

Propriétaire : Marie-Eve Dubé

Produits offerts :

Cours d'équitation western (brevets de cavalier), entraînement et débouillage.

Motivations, intérêts et formation des propriétaires :

Diplômée en Technique Équine profil équitation western de l'ITA de La Pocatière.
Entraîneuse western certifiée et mentor d'entraîneur.

Qu'est-ce qui vous a amené à créer votre entreprise ?

J'enseigne depuis ma sortie de l'école en 2003 et plus intensément depuis 2013. L'achat récent de notre ferme m'a permis d'avoir mes chevaux avec moi et d'installer mon école d'équitation.





Bibliothèque Municipale



Horaire de la Bibliothèque Municipale.

Depuis **15 octobre 2016** la Bibliothèque est ouverte
 de **19h00 à 20h00** le mercredi soir
 et de **10h00 à 12h00** le samedi matin.
 Bienvenue à tous.



Bibliothèque Municipale



Au 1043, rue Principale, école primaire Saint-Joseph, local 106
 Notre-Dame-de-Stanbridge, JOJ 1M0 Téléphone : 450-296-4325 poste 26041

Pour connaître nos activités et nos nouveautés, lisez l'Ami ou consultez notre site web.
Si vous avez des suggestions pour l'achat de nouveaux livres, vous pouvez les faire par courriel à : bibliotredame@hotmail.ca ou en personne à la bibliothèque.
 Les achats de nouveaux livres pour la bibliothèque se feront quatre fois par année soit en mars, juin, septembre et décembre.

Vous pouvez également consulter la liste des livres sur le site web de la municipalité :
<http://www.notredamedestanbridge.qc.ca/bibliotheque.html>

Horaire des bénévoles pour le mois de décembre

Jour	Date	Noms
Samedi	03 décembre	Pauline Bonneau
Mercredi	07 décembre	Micheline Dufour
Samedi	10 décembre	Dorothée Ouimet
Mercredi	14 décembre	Béatrice Travers
Samedi	17 décembre	Ève Paquin
Mercredi	21 décembre	Gisèle Bonhomme





Le Comité de Développement Stanbridgeois

Bilan et retour sur la fête dans l'rang, été 2016

Le comité organisateur remercie la trentaine de bénévoles qui ont partagés leur vécu lors de cette rencontre du dimanche 30 octobre. La présence de la famille Fontaine, Marcel, Benoît et Lucille fut grandement appréciée. Les sujets et suggestions apportés par les bénévoles permettent de maintenir l'enthousiasme et l'intérêt pour ce rendez-vous annuel qui en était à sa cinquième édition. Les membres ont proposé quelques projets pour une prochaine fête. Chaque année c'est un plaisir de mieux connaître toutes ces entreprises agricoles que nous côtoyons au quotidien et de partager leur connaissance. Bravo et félicitations à la ' Fermes Avicoles B.Fontaine inc ' et à tout son personnel.



Veillez prendre note qu'un épisode du programme télévisé, ARRIVE EN CAMPAGNE se passera aux ferme Fontaines de Notre-Dame et de Stanbridge Station, été 2017.

CINÉDRONE

Nous sommes à réaliser une vidéo démontrant les magnifiques paysages de notre municipalité, vues à vol d'oiseau. Cette réalisation a pour objectif de créer une visibilité typique de Notre-Dame lors de nos rassemblements communautaires, ainsi qu'à l'occasion d'expositions environnantes. Notre premier thème rassemble les magnifiques images et couleurs de notre automne et souligne la beauté de notre rivière et de nos boisés, sans oublier le pont couvert et ses alentours. Ce projet sera un collectif de nos saisons et de certaines activités de plein air.

Sondage projet fibre optique en milieu rural.

L'enthousiasme déployé lors des sollicitations à l'Oktoberfest et au dîner communautaire du 23 octobre ont permis de recueillir une cinquantaine de noms, partagés sur 9 des rangs de la municipalité. Ce sondage ne concerne pas les gens déjà desservis par Vidéotron, village et Grande-Ligne mais tous ceux situés en milieu rural de Notre-Dame. D'autres occasions de rencontre sont prévues, entre temps vous pouvez nous offrir de faire du recrutement auprès de votre voisinage ou encore de vous enregistrer avec Jacques au 450 296 4645 ou Pauline au 450 296 4567.

On attend votre appel.



Stratagème de fraude par courriel

La Sûreté du Québec invite la population à la prudence au sujet d'un stratagème de fraude par courriel actuellement en place un peu partout au Québec. Quelques cas ont été signalés depuis les dernières semaines.

Les responsables de cette fraude établissent un contact avec des citoyens par courriel sous prétexte que le paiement d'une de leur dernière facture d'Hydro-Québec aurait été refusé par leur établissement bancaire en raison de problèmes techniques. De ce fait il est demandé au client de cliquer sur un lien Internet afin d'accéder à leur compte client et d'y inscrire ses renseignements personnels et bancaires.

Ne cliquez pas sur l'hyperlien qu'il contient, car il mène vers un faux site Internet aux couleurs d'Hydro-Québec.

La Sûreté du Québec désire rappeler aux citoyens de confirmer l'identification de leurs interlocuteurs avant de fournir de l'information confidentielle.

Pour plus d'information sur cette fraude, veuillez consulter le site Internet d'Hydro Québec section prévention des fraudes.

Toute personne qui pense avoir des informations sur l'auteur de ces courriels est invitée à communiquer avec le [Centre anti-fraude du Canada](#), au 1-888-495-8501. La Sûreté du Québec vous invite à être prudent lorsque vous donnez vos renseignements personnels et de rester informé en vous rendant sur les différents sites de prévention disponibles sur notre site Internet dans la section « [Protégez-vous contre la fraude](#) ». De plus, toute information au sujet de ce type de fraude, peut-être signaler de façon confidentielle à la Centrale de l'information criminelle au 1 800 659-4264.

Service des communications avec les médias

Sûreté du Québec

Montréal – Grand quartier général

514 598-4848 www.sq.gouv.qc.ca

Astuce du mois :

Recyclage intelligent

Vos gants de caoutchouc sont percés. Coupez alors quelques bandes dans les manchettes. Elles deviendront des bandes élastiques pratiques pour ouvrir facilement les pots vitrés fermés hermétiquement que vous avez de la difficulté à ouvrir.

Pour un rangement rapide des bulbes d'été pendant la saison froide, déposez-les dans un carton à œufs que vous rangez dans un endroit sec.





Prévenons la grippe ! (partie 2)



Après l'ail (vu le mois passé), l'échinacée est une plante merveilleuse pour se prévenir contre la grippe, car elle stimule le système immunitaire et aide à combattre une foule d'infections, allant du rhume aux infections pulmonaires graves. Elle a des propriétés antimicrobiennes, antivirales, antifongiques et immunostimulantes ; c'est ce qui la rend si unique.

On peut la prendre en décoction de racines pendant 2 semaines pour un surplus de vitalité ou encore en concentré liquide. Ce qui est important c'est de prendre une pause d'une semaine à chaque 2 semaines pour ne pas que le corps s'accoutume et que la plante perde son effet.

Décoction : Un genre d'infusion où l'on fait bouillir les racines d'une plante dans une casserole durant plusieurs minutes pour en extraire les bienfaits et ensuite on boit le liquide ainsi obtenu.

Il est très pratique pour cet usage d'avoir de l'échinacée chez soi, surtout que les fleurs sont spectaculaires en massif ou dans la plate-bande surtout avec le vaste choix de couleurs des différents cultivars.

Pour terminer ce trio anti-grippe : le thym. Le thym est la plante par excellence du système respiratoire, car il est expectorant et antiseptique. Il apaise la toux, guérit les infections pulmonaires et réduit les maux de gorge. On peut, tout comme l'échinacée, le prendre en prévention 3 à 4 semaines de suite en tisane ou en concentré liquide. Je ne connais rien de mieux quand j'ai la grippe qu'une bonne tisane de thym avec un peu de miel.

Je vous propose cette recette de vinaigre casse-grippe, car même avec toutes les précautions, parfois la grippe et le rhume nous sautent dessus.

Trio costaud Casse-grippe

Vinaigre médicinal de thym

Vinaigre médicinal d'échinacée

Vinaigre médicinal d'ail



On mélange les trois vinaigres en parts égales et on en prend quelques gouttes plusieurs fois par jour afin de se remettre sur pieds.

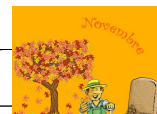
L'ail, l'échinacée et le thym sont sans contredit les trois plantes à cultiver au jardin pour contrer nos rudes hivers québécois et se prévenir de la grippe naturellement. Assurez-vous de leur faire une place de choix dans votre aménagement paysager l'an prochain.

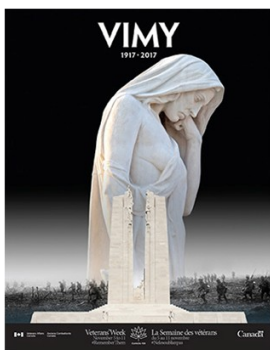
Les recettes sont tirées du cours *Herb Art* de l'Herbothèque.

Eve Paquin

Herboriste en formation

Pour conseils ou informations vous pouvez me rejoindre au : **450-334-3304**





La Semaine des vétérans 2016, du 5 au 11 novembre Se souvenir de Vimy

Le 100^e anniversaire de la bataille de la crête de Vimy sera souligné en avril 2017 à l'occasion d'événements spéciaux tenus en France et au Canada. La bataille de la crête de Vimy a fait rage du 9 au 12 avril 1917 dans le nord de la France durant la Première Guerre mondiale. À cet endroit même, le Corps canadien a remporté une victoire remarquable sur les Allemands, en prenant d'assaut la crête solidement défendue que les Alliés avaient tentée de prendre précédemment.

L'affiche de la Semaine des vétérans 2016 présente en premier plan le Mémorial national du Canada à Vimy. Ce magnifique monument hautement symbolique commémore les Canadiens qui ont servi durant la sanglante Première Guerre mondiale. Sur ses murs sont gravés les noms des 11 285 Canadiens qui sont morts en France et n'ont pas de tombe connue. Les deux tours qui se dressent à partir de la base massive représentent le Canada et la France. Le monument comprend également 20 grandes sculptures en pierre de figures qui incarnent les idéaux pour lesquels le Canada s'est battu, notamment la vérité, la justice, l'espoir et la paix.

L'arrière-plan de l'affiche présente en détail le « Canada en deuil ». Il s'agit de la statue saisissante d'une femme songeuse, le menton appuyé sur sa main, les yeux baissés vers le sol surplombant le champ de bataille où de vaillants soldats sont tombés au combat. La statue représente ceux laissés derrière qui pleurent la perte de ces êtres chers.

Une photographie historique prise durant la bataille de la crête de Vimy complète la conception de l'affiche. La photo illustre l'avancée du 29^e bataillon du Corps d'armée canadien (Vancouver) dans le no man's land et à travers les fils barbelés à Vimy. Au total, près de 3 600 Canadiens ont perdu la vie et plus de 7 000 autres ont été blessés.

L'année 2017 marque le 150^e anniversaire de la Confédération. Il est tout à fait approprié que cette même année comprenne la célébration du centenaire de la bataille de la crête de Vimy, qui est vue par un bon nombre de gens comme le moment où le Canada est vraiment devenu une nation.

Recette

Potage à la citrouille

2 tasses de carottes
2 tasses de citrouille
2 tasses de patate douce
Bouillon de poulet ou légumes pour bien couvrir le tout

Préparation: Couvrir et laisser mijoter environ 20 minutes ou jusqu'à ce que les légumes soit tendre. Au mélangeur, réduire en purée lisse. Ajouter de la crème a cuisson avant de servir.



Source : Livre de recette hier à aujourd'hui





N'oubliez pas que vous devez poster vos colis et cartes de vœux avant le **12 décembre** pour le Canada et les États-Unis.

Pour les envois internationaux la date suggérée est le **2 décembre**.



ARÉNA DE BEDFORD

Horaire Patinage libre et Hockey libre

PATINAGE LIBRE GRATUIT

Pour enfants

De 6 ans & moins seulement

(chaque enfant doit être accompagné d'un adulte)

Dimanche matin; de 8h30 à 9h20

***HOCKEY LIBRE GRATUIT**

Pour enfants

1 vendredi sur 2, de 15h30 à 16h30

Début: le 9 septembre 2016.

Horaire rotatif pour les catégories suivantes :

Novice—Atomne (7 à 10 ans)

Et Pee-Wee—Bantam (11 à 14 ans)

(horaire disponible sur le babillard à l'entrée de l'aréna)

***HOCKEY LIBRE POUR ADULTES**

Mercredi de 9h30 à 11h

Admission 5,00 \$

*Pour le hockey libre de ces catégories, le port du casque avec visière, du protège-cou et des gants est obligatoires.



HORAIRE PATINAGE LIBRE

Mardi : de 9h30 à 11

Patinage pour tous.

Jeudi : de 9h30 à 11h

patinage pour adultes seulement.

JEUDI :

De 18h45 à 20h

Patinage pour tous

Début : 3 novembre 2016

Admission : 2,00\$/adulte—1,00\$ enfant

DIMANCHE :

De 14h30 à 16h—patinage pour tous

Début : 6 novembre 2016

Admission : 2,00\$/adulte—1,00\$ enfant

Horaire disponible à l'entrée de l'aréna

Nos aînés sont toujours les bienvenus





Quelques nouvelles de la paroisse Notre-Dame-des-Anges

MONSEIGNEUR FRANÇOIS LAPIERRE

Selon le code de droit canonique, un évêque diocésain, lorsqu'il atteint l'âge de 75 ans, doit remettre sa démission au Pape.

Le 16 juillet dernier, Monseigneur François Lapierre, ayant atteint cet âge, a présenté comme il se doit sa lettre de démission.

Nous venons d'apprendre, il y a quelques jours, que le Pape François lui avait demandé de continuer pour quelques mois son service, ce qui veut dire qu'il sera encore notre évêque probablement jusqu'au printemps 2017.

Rappelons que Monseigneur Lapierre a été élu évêque de Saint-Hyacinthe le 7 avril 1998. À ce moment-là, il était supérieur général de la Société des Missions étrangères du Québec. Il a été ordonné à l'épiscopat en la Cathédrale de Saint-Hyacinthe le 16 juin suivant par Monseigneur Louis Langevin, évêque émérite de Saint-Hyacinthe.

Monseigneur François, notre prière vous accompagne. Vous êtes toujours le bienvenu à l'Unité des Frontières.

Saviez-vous que ...

- ▶ à chaque mardi de 13 h à 15 h
- ▶ à chaque jeudi de 19 h à 20 h

l'église Saint-Damien est ouverte pour la méditation

- ▶ et à chaque premier vendredi du mois de 19 h à 20 h, l'église est aussi ouverte pour l'adoration devant le Saint-Sacrement exposé.

Ces temps de prière sont l'initiative et sous la responsabilité des frères de l'Instruction Chrétienne de notre unité. Nous les remercions pour leur service.

Prenons quelques moments pour venir prier Jésus dans l'Eucharistie.

Dîner paroissial du 23 octobre 2016

La fabrique de Notre-Dame-des-Anges tient à remercier les commanditaires et les participants au dîner paroissial sans oublier bien sûr tous nos bénévoles qui, année après année, donnent un coup de main pour que cette activité soit un succès. Encore une fois mille mercis.





HORAIRE DES MESSES

Messe à Bedford : le samedi à 16 h 00, le premier et troisième dimanche à 9 h 00

Messe à Philipsburg : le premier et troisième dimanche à 10 h 30

Messe à Notre-Dame : le deuxième et quatrième dimanche à 9 h 00

Messe à St-Armand : le deuxième et quatrième dimanche à 10 h 30

JOURNAL L'AMI

- Vous avez une bonne nouvelle à nous communiquer !
- Vous voulez faire connaître votre entreprise !
- Vous souhaiteriez faire une chronique dans l'AMI !
- Vous avez un événement à faire connaître !

L'AMI

N'hésitez pas à communiquer avec nous et il nous fera plaisir de publier vos demandes.

Massothérapeute
Annie St-Pierre
Membre F.Q.M.

Massage suédois / Réflexologie
Service à domicile

Tél.: 450-296-8848

Desjardins
Gestion de patrimoine | VALEURS MOBILIÈRES

Andrée Couture, pl. Fin.
Conseillère en placement

Groupe JFS
145, rue Sherbrooke, bureau 2
Cowansville (Québec) J2K 5E7

450 263-2014
1 855 263-7555
Télécopieur : 450 263-5805

groupejfs.com andree.couture@vmd.desjardins.com

ACTION RAMONAGE

Ramonages de tous genres:
cheminée, maçonnerie,
préfabriquée, poêle,
foyer, bois et granule.

31 Bernier, Bedford
579 433 8777
514 943 2330

STÉPHANE BOUDRIAU, TECHNICIEN RAMONEUR (1999)

31, Bernier, Bedford Tél.: 579 433-8777 - 514 943-2330

MicroBytes
Mib

Vente neuf et usagé
Réparation, nettoyage

Ordinateurs

Jean-Pierre TRAVERS
Service à domicile

450-348-5300
info@microbytes.qc.com

950, Principale, Notre-Dame-de-Stanbridge





Marché Gendreau inc.

Carole, Kim et Gaétan Gendreau
propriétaires

1097 rue Principale
Notre-Dame de Stanbridge (Québec) J0J 1M0

Tél. : 450 296-4337



Martine Bellavance

Artiste peintre,
Professeur et Auteure

(514) 820-1185

martine_bellavance@hotmail.com

*Atelier de peinture décorative

*Cours de peinture



AUTOPRO

www.autoproservice.com

Daniel Tétreault

Propriétaire

Garage Daniel Tétreault

817, rue Principale
Notre-Dame-de-Stanbridge,
Qc J0J 1M0

Tél.: (450) 296-8827

Télé.: (450) 296-8827

Vente
de véhicules
neufs
et usagés



Eve Paquin

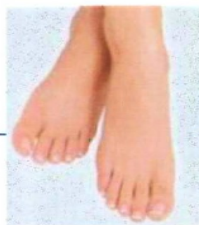
Thérapeute énergétique

1031, rue Principale, Notre-Dame-de-Stanbridge

(450) 334-3304

Reiki
Fleurs de Bach
Kinésiologie
Radiesthésie
Magie Blanche

France Boulet
Soins des pieds



*Amincissement et/ou coupe d'ongles

*Nettoyage des ongles

*Prévention d'ongles incarnés

*Amincissement des cors et des callosités

Service à domicile

Pour rendez-vous

Tél. : 450-296-4584

ATELIER

MATHIEU FORGUES INC.

ACIER | ALUMINIUM | ACIER INOXYDABLE

Soudure | Réparation | Modification | Fabrication | Unité mobile

821, Rue Principale, Notre-Dame-de-Stanbridge
QC J0J 1M0 | T. 450.334.0769 | C. 450.357.0769

atelier.mathieuforgues@hotmail.com

cuisines
DESPRO

*Spécialisé en armoires de cuisine, salle de bain
et meubles sur mesure.*

SALLE DE MONTRE: sur rendez-vous
au 364 rang St-Joseph, Notre-Dame-de-Stanbridge

www.cuisinesdespro.com tél : 450-296-4440

Bertrand Provost et Anne-Marie Després

900, rue Principale, Notre-Dame-de-Stanbridge, J0J 1M0 Téléphone 296-4710 Télécopieur: 296-5001

Site internet: www.notredamedestanbridge.qc.ca